

ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET
PRESTATAIRES MINIERS DU MALI
A.C.P.M- MALI

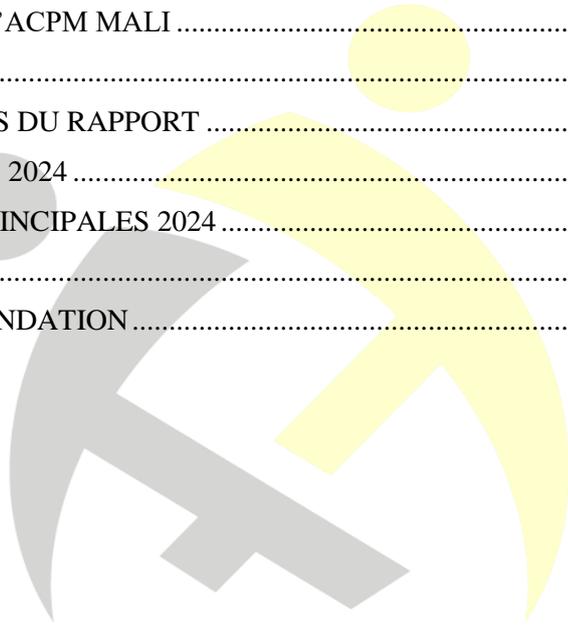
REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple-Un But- Une Foi



RAPPORT D'ACTIVITES 2024 DE L'ACPM-MALI

ACPM-MALI
ASSOCIATION DES COMMERÇANTS
ET PRESTATAIRES MINIERS AU MALI

MOT DU PRESIDENT DE L'ACPM MALI	3
INTRODUCTION.....	4
OBJECTIFS ET RESULTATS DU RAPPORT	5
TABLEAU DES ACTIVITES 2024	6
QUELQUES ACTIVITES PRINCIPALES 2024	19
CONCLUSION.....	21
SYNTHESE ET RECOMMANDATION.....	21



ACPM-MALI

ASSOCIATION DES COMMERÇANTS
ET PRESTATAIRES MINIERS AU MALI

MOT DU PRESIDENT DE L'ACPM MALI

Chers membres, partenaires et amis de l'ACPM-MALI,

C'est avec un immense honneur que je vous présente ce rapport annuel 2024, reflet des efforts et des réalisations de notre organisation au cours de l'année écoulée. Ce document témoigne de notre engagement collectif en faveur de la défense et de la promotion des intérêts de nos membres, ainsi que de l'impact positif de nos actions sur le secteur minier.

L'année 2024 a été marquée par des défis économiques, des évolutions réglementaires et des transformations dans le secteur minier, exigeant une adaptation constante de nos stratégies et de nos actions. Grâce à l'engagement de nos membres, au soutien de nos partenaires et à la résilience de nos équipes, nous avons su relever ces défis et poursuivre notre mission avec détermination.

Les perspectives pour l'année 2025 seront axées en priorité sur la mobilisation des banques en soutien aux sociétés locales maliennes membres de l'ACPM-MALI. Nous concentrerons également nos efforts sur l'accompagnement de nos autorités dans la mise en place du cadre de concertation et du secrétariat permanent, en vue d'instaurer rapidement un outil de contrôle et d'évaluation du contenu local. Ces actions constituent, entre autres, les objectifs prioritaires de 2025.

À travers ces pages, nous souhaitons partager avec vous les projets réalisés et les défis restant à relever. Nous espérons que ce rapport servira non seulement de mémoire de nos actions, mais aussi d'outil stratégique pour orienter nos futures interventions.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la dynamique et à la réussite de l'ACPM-MALI. Ensemble, poursuivons notre engagement pour un avenir meilleur.

Bonne lecture à toutes et à tous.

INTRODUCTION

La présentation de L'ACPM-MALI :

L'Association des Commerçants et Prestataires Miniers du Mali (ACPM-MALI) est une organisation professionnelle composée des fournisseurs et prestataires évoluant dans le secteur minier au mali, créée le 15 Juillet 2023, dans le but de rassembler les acteurs de la Sous-traitance, de la fourniture de biens et services, et de mettre en place un cadre de concertation pour organisation et l'encadrement d'un meilleur suivi et une gestion de la loi sur le contenu local dans l'intérêt supérieur de nous tous c'est-à-dire l'Etat, les Mines et les Fournisseurs.

L'Association des Commerçants et Prestataires Miniers du Mali (ACPM-MALI) a pour mission de défendre les intérêts des acteurs économiques évoluant dans le secteur minier, de promouvoir le développement local et de renforcer les capacités de ses membres afin qu'ils puissent pleinement bénéficier des opportunités offertes par l'industrie minière. Ce rapport annuel dresse un bilan des principales activités menées au cours de l'année 2024. Il met en lumière nos réalisations en matière de plaidoyer, de formations, d'accompagnement des commerçants et prestataires miniers, ainsi que nos actions visant à améliorer l'accès aux opportunités économiques et à renforcer les partenariats avec les acteurs clés du secteur.



OBJECTIFS ET RESULTATS DU RAPPORT

1. Objectifs du rapport

Informers les membres et partenaires sur les activités menées au cours de l'année 2024.

Évaluer l'impact des actions réalisées par rapport aux objectifs fixés.

Identifier les défis rencontrés et proposer des solutions pour les surmonter.

Rendre compte de la gestion financière et de l'utilisation des ressources.

Proposer des recommandations et perspectives pour l'année suivante.

2. Résultats attendus

Une synthèse claire des réalisations avec des chiffres et des indicateurs de performance.

Une analyse des défis et des leçons apprises pour améliorer les actions futures.

Un état financier détaillé et transparent sur les dépenses et les financements.

Une vision stratégique pour l'année suivante, avec des recommandations concrètes.

Une meilleure visibilité et reconnaissance de l'ACPM-MALI auprès de ses partenaires et membres.

TABLEAU DES ACTIVITES 2024

Dates	Activité/ Evénement	Objectifs	Participants	Résultats	Observation/Commentaires
Le 08 Mars 2024	Rencontre entre ACPM et CNT	Présentation des membres du bureau de l'ACPM et la vision de ladite ACPM	09 participants du bureau	Engagement du CNT pour une collaboration future	Le CNT soutient les actions de l'ACPM
Le 09 Mars 2024	Demande des adresses e-mail des membres de l'ACPM	Collecter les adresses e-mail des membres pour fournir la liste des fournisseurs au Ministère des mines	51 participants	51 adresses collectées, liste des fournisseurs envoyée au ministère des mines	Suivi à faire pour vérifier les informations et finaliser l'envoi
Le 15 Mars 2024	Envoi d'un courrier à la présidence pour la mise en place de cadre de concertation et secrétariat permanent sur le contenu local	Demande de place pour l'ACPM au sein du secrétariat permanent et cadre de concertation	02 places	Courrier envoyé copie au CNT et Ministère des Mines	Suivi prévu pour s'assurer que la demande soit traitée

Siège social : Moribabougou Droit, Route de Koulikoro

Tel : (+223) 79 73 73 21 / 61 71 53 29

Numéro de Compte Bancaire : 151962670001

Numéro de Récépissé : 555/ Site Web : www.acpm.ml

Dates	Activité/ Evénement	Objectifs	Participants	Résultats	Observation/Commentaires
Le 28 Mars 2024	Réception de l'invitation du Ministère des Mines pour la conférence-débat de la fête du 8 mars	Participer à la conférence-débat la promotion des femmes dans le secteur minier	04 participants des membres de l'ACPM	Participation confirmée pour l'événement du 8 mars	L'événement vise à promouvoir le rôle des femmes dans les secteurs industriels en particulier dans les mines
Le 03 Avril 2024	Envoie d'un courrier du Ministère des Mines à l'ACPM pour qu'elle participe au dialogue inter-malien	Contribuer au dialogue pour la paix et la réconciliation au Mali	02 participants des membres ACPM	Courrier reçu 02 membre désignés pour représenter l'ACPM	Suivi nécessaire pour les discussions avec le comité de pilotage et les autres parties prenantes
Le 15 Avril 2024	Envoie d'une invitation de l'entreprise Kankou Capital pour la cérémonie de clôture du programme de PARESM	Participer à la cérémonie de clôture et explorer de nouvelles opportunités de collaboration	07 participants des membres de l'ACPM	L'invitation reçue 07 membres désignés pour représenter l'ACPM	Suivi nécessaire pour les opportunités futures à identifier lors de la cérémonie

Siège social : Moribabougou Droit, Route de Koulikoro

Tel : (+223) 79 73 73 21 / 61 71 53 29

Numéro de Compte Bancaire : 151962670001

Numéro de Récépissé : 555/ Site Web : www.acpm.ml

Dates	Activité/ Evénement	Objectifs	Participants	Résultats	Observation/Commentaires
Le 17 Avril 2024	Organisation de la rencontre entre ACPM et AFOPREM pour échanger sur les intérêts communs	Explorer les opportunités de collaboration entre les deux associations	08 participants des membres de l'ACPM	Rencontre réussie	Formaliser le partenariat planifier les projets communs
Le 19 Avril 2024	Réunion virtuelle pour le compte rendu de la rencontre entre ACPM et AFOPREM	Consolider les décisions prises lors de la rencontre physique et planifier les actions	Les membres adhérents de l'ACPM	Validation des projets comme la création d'une plateforme,	Cette réunion a permis de confirmer les engagements de l'ACPM comme la création d'une équipe mixte pour la mise en place d'une plateforme
Le 03 Mai 2024	Réception du courrier de B2 GOLD pour l'audience demandée par ACPM	Obtenir confirmation de l'audience et organiser la rencontre	Membre du bureau exécutif	Audience confirmée pour mai 2024 au siège de B2 GOLD	L'organisation de ladite rencontre a également renforcé la visibilité de l'ACPM dans le secteur minier

Siège social : Moribabougou Droit, Route de Koulikoro

Tel : (+223) 79 73 73 21 / 61 71 53 29

Numéro de Compte Bancaire : 151962670001

Numéro de Récépissé : 555/ Site Web : www.acpm.ml

Dates	Activité/ Evénement	Objectifs	Participants	Résultats	Observation/Commentaires
Le 03 Mai 2024	Réception du courrier de Lithium du Mali S.A pour l'audience demandée par ACPM	Obtenir confirmation de l'audience et organiser la rencontre	Membre du bureau exécutif	Audience confirmée pour 2024 au siège de Lithium du Mali S.A	L'organisation de ladite rencontre a également renforcé la visibilité de l'ACPM dans le secteur minier
Le 06 Mai 2024	Réception de l'invitation de la part de de DG de Golden Days pour la 10ème session	Participer à la 10 ^{ème} session de Golden Days	06 participants	Invitation reçue pour les 16 et 17 Mai 2024, participation des représentants de l'ACPM	Désignation des participants et préparation de documents
Le 21 juin 2024	Réunion virtuelle sur l'organisation de la formation en fiscalité	Planifier et organiser la formation en fiscalité	Plusieurs membres du bureau exécutif	Stratégie de mobilisation du budget définie, Date de la formation fixée et lieu retenu	Besoin d'un suivi sur la mobilisation des fonds et la logistique

Siège social : Moribabougou Droit, Route de Koulikoro

Tel : (+223) 79 73 73 21 / 61 71 53 29

Numéro de Compte Bancaire : 151962670001

Numéro de Récépissé : 555/ Site Web : www.acpm.ml

Dates	Activité/ Evénement	Objectifs	Participants	Résultats	Observation/Commentaires
Le 25 Juin 2024	Discussion sur les conditions de paiement pour le financement de la formation	Définir les modalités de paiement et assurer le financement de la formation	45 sociétés membres adhérentes de l'ACPM-MALI	Paiement fixé à 100 000 F par société qui fait 4 mois de cotisations, total attendu 4 500 000	Un suivi est nécessaire pour s'assurer du respect des paiements et de la mobilisation complète des fonds
Le 29 juin 2024	Analyse des dépenses effectuées et bilan de la caisse du Janvier 2024 au Juin 2024	Evaluer les dépenses du mois et déterminer la situation financière actuelle	Membres du comité financier de l'ACPM-MALI	Total des dépenses : 2 170 650	Un suivi rigoureux est nécessaire pour garantir l'équilibre financier et optimiser les dépenses futures
Le 01 Juillet 2024	Mobilisation du Budget pour la cérémonie de formation en fiscalité	Rassembler les fonds nécessaires pour l'organisation de l'événement	45 Sociétés Membres ACPM	60% du budget a été mobilisé dans la caisse de l'association	Le reste des fonds ont été collecté via des contributions (4 mois de cotisations de chacun)
Le 02 Juillet 2024	Emission à la Radio Chérifla	Information	5 Invités	Plus de 500 auditeurs, Visibilité accrue	Très bonne visibilité

Siège social : Moribabougou Droit, Route de Koulikoro

Tel : (+223) 79 73 73 21 / 61 71 53 29

Numéro de Compte Bancaire : 151962670001

Numéro de Récépissé : 555/ Site Web : www.acpm.ml

Dates	Activité/ Evénement	Objectifs	Participants	Résultats	Observation/Commentaires
Le 02 Juillet 2024	Rencontre avec le Ministère des Mines	Demande d'Audience	15 Membres de l'ACPM-MALI	Engagement à explorer un partenariat avec ACPM-MALI	Renforcement des relations
Le 03 Juillet 2024	Réunion Virtuelle	Préparation de Rencontre avec le Ministère des Mines	39 Participants	2 Points discutés, quelques décisions prises	Bonne participation, prévoir une meilleur gestion du temps
Le 03 Juillet 2024	Paiement des Factures pour la cérémonie d'ouverture de formation	Régler les factures de la cérémonie pour assurer la réservation	Equipe financière	2 Factures payées	Bonne gestion financière cérémonie réussie, les membres satisfaits

Siège social : Moribabougou Droit, Route de Koulikoro

Tel : (+223) 79 73 73 21 / 61 71 53 29

Numéro de Compte Bancaire : 151962670001

Numéro de Récépissé : 555/ Site Web : www.acpm.ml

Dates	Activité/ Evénement	Objectifs	Participants	Résultats/Quantitatif et Qualitatifs	Observation/Commentaires
Le 05 Juillet 2024	Réunion Virtuelle, pour le compte rendu de la rencontre	Présenter le compte rendu de la rencontre et organiser le suivi	39 Participants	Quelques points discutés et décisions prises	Bonne coordination part, participation active des membres
Le 06 Juillet 2024	Paiement des Cotisations mensuelles pour la cérémonie d'ouverture de la formation en fiscalité	Régler les cotisations pour financer la cérémonie de formation	45 membres	9 sociétés membres ont payé leur cotisation	Bonne participation des membres, cérémonie bien organisée grâce aux fonds disponible
Le 07 Juillet 2024	Emission radiophonique sur la radio nationale	Sensibiliser le grand public aux actions et projets de l'ACPM et renforcer la visibilité de l'association au niveau national	1 président de l'ACPM-MALI	Suite à l'émission, l'association a reçu de nombreuses réactions positives, avec un accroissement du nombre de demandes d'adhésion	Cette émission a joué un rôle clé dans la diffusion des messages de l'association

Siège social : Moribabougou Droit, Route de Koulikoro

Tel : (+223) 79 73 73 21 / 61 71 53 29

Numéro de Compte Bancaire : 151962670001

Numéro de Récépissé : 555/ Site Web : www.acpm.ml

Dates	Activité/ Evénement	Objectifs	Participants	Résultats/Quantitatif et Qualitatifs	Observation/Commentaires
09 Juillet 2024	Sortie des Courriers pour demande d'audience avec les différentes institutions	Obtenir des audiences avec les institutions pour discuter de projet et vision de l'ACPM-MALI	Equipe de bureau	04 courriers envoyés et 04 réponses positives	Courriers bien accueillis, discussions constructive
Le 11 Juillet 2024	Sortie de Courrier pour la demande de désignation d'un expert pour être l'un des panelistes	Obtenir la désignation d'un expert en fiscalité pour le panel	Equipe de bureau	Lettre envoyée, réponse reçu, expert désigné sa participation confirmée	Participation de l'expert renforcer la quantité de l'élément
Le 12 Juillet 2024	Réunion Virtuelle pour Préparation de la Cérémonie de Formation en fiscalité	Organiser et coordonner la préparation cérémonie	39 Membres Adhérents	Décisions prises sur la logistique la communication et le programme	Un suivi régulier est prévu pour assurer la coordination
08 Juillet 2024	Sortie Officielle de l'Affiche de la Cérémonie de formation en Fiscalité	Promouvoir la cérémonie auprès d'un large public	Equipe de communication	Des dizaines affiches imprimées et quelques affiches numériques partagées sur les groupes	Affiche très accueillie, forte visibilité en ligne

Siège social : Moribabougou Droit, Route de Koulikoro

Tel : (+223) 79 73 73 21 / 61 71 53 29

Numéro de Compte Bancaire : 151962670001

Numéro de Récépissé : 555/ Site Web : www.acpm.ml

Dates	Activité/ Evénement	Objectifs	Participants	Résultats/Quantitatif et Qualitatifs	Observation/Commentaires
Le 19 Juillet 2024	Sortie des courriers d'invitation pour la cérémonie d'ouverture	Inviter des structures clés et mines à prendre part à la cérémonie	Plus 200 invitations envoyées	164 réponses confirmées à ce jour taux de participation attendu de 58%	Suivi en cours pour les réponses manquante
Le 23 Juillet 2024	Rencontre de l'Avant-Projet de la Charte Nationale	Discuter et avancer sur les points clés de la charte nationale	Plus de 50 participants	Quelques propositions soumises, et des points validés consensus atteint sur des sujets	Discussions constructives, fortes collaboration des parties prenantes
Le 31 Juillet 2024	Cérémonie de formation et remise des Attestations	Former les participants et reconnaître les compétences acquises	45 Sociétés participantes	45 attestations remises 100% de satisfactions des participants	Cérémonie réussie, impact positif sur les participants et l'association
Le 30 Août 2024	Réunion Virtuelle pour le débriefing du petit déjeuner du Patronat	Faire un débriefing sur la rencontre et planifier les actions futures	Une douzaine de participants	Discussions positives contacts établis	Suivi recommandé pour renforcer le partenariat potentiel

Siège social : Moribabougou Droit, Route de Koulikoro

Tel : (+223) 79 73 73 21 / 61 71 53 29

Numéro de Compte Bancaire : 151962670001

Numéro de Récépissé : 555/ Site Web : www.acpm.ml

Dates	Activité/ Evénement	Objectifs	Participants	Résultats/Quantitatif et Qualitatifs	Observation/Commentaires
Le 31 Août 2024	La Sortie de l’Affiche pour annoncer l’élément de MINEXPO 2024	Promouvoir l’élément et attirer les participants	Equipe communication	Quelques affiches publier et imprimer	L’affiche a réussie des retours positifs
Le 06 Septembre 2024	Envoi de courrier pour demande de rendez-vous pour l’obtention de visas à l’Ambassade des Etats-Unis	Faciliter l’obtention des visas pour l’événement Minexpo	Equipe de bureau de l’ACPM	1 courrier et une dizaine email au de chacun envoyé 10 visas demandés	Plan de suivi mise en place pour relancer si nécessaire
Le 07 Septembre 2024	Réception de courrier pour le programme de la rencontre avec le BSTP	Recevoir et analyser le programme de la rencontre suite à la demande d’audience	Quelques membres du bureau	Courrier reçu, programme détaillé de la rencontrer incluant 5 points clés à l’ordre du jour 4 participants	La réunion préparatoire pour définir les priorités de l’ACPM-MALI a été effectuée
Le 14 Septembre 2024	Compte rendu de la rencontre entre la BSTP et ACPM-MALI	Discuter des opportunités de collaborations dans des	4 participants	4 participant 5points discuté	Prochaine rencontre de de suivi

Siège social : Moribabougou Droit, Route de Koulikoro

Tel : (+223) 79 73 73 21 / 61 71 53 29

Numéro de Compte Bancaire : 151962670001

Numéro de Récépissé : 555/ Site Web : www.acpm.ml

Dates	Activité/ Evénement	Objectifs	Participants	Résultats/Quantitatif et Qualitatifs	Observation/Commentaires
Le 04 Octobre 2024	Invitation à la saison d'approvisionnement du programme national d'éducation aux valeurs par le Ministère des Mines	Informier et mobiliser les parties prenantes sur l'approvisionnement du programme	Membres de l'ACPM-MALI et autres acteurs concernés	Présentation des modalités d'approvisionnement opportunités de collaboration identifiées engagement de participation confirmé	Un suivi est nécessaire pour préciser les prochaines étapes et les contributions possibles de l'ACPM-MALI
Le 18 Octobre 2024	Invitation à une conférence exceptionnelle organisée par KNEXT	Participer et échanger sur les thématiques abordées lors de la conférence	Membres de l'ACPM-MALI et autres parties prenantes	Présentation du programme et des intervenants opportunités de collaboration et de réseautage identifiées	Participer et tirer le meilleur parti des échanges lors de l'événement
Le 21 Octobre 2024	Invitation à la cérémonie d'ouverture de la mise en place du comité de pilotage de la BSTP	Assister à la mise en place officielle du comité de pilotage et comprendre ses missions	Membres de l'ACPM-MALI et autres parties prenantes	Présentation des objectifs et du rôle du comité de pilotage, identification des acteurs clés et de leurs responsabilités	Accompagner les actions du comité et assurer une participation active de l'ACPM-MALI

Siège social : Moribabougou Droit, Route de Koulikoro

Tel : (+223) 79 73 73 21 / 61 71 53 29

Numéro de Compte Bancaire : 151962670001

Numéro de Récépissé : 555/ Site Web : www.acpm.ml

Dates	Activité/ Evénement	Objectifs	Participants	Résultats/Quantitatif et Qualitatifs	Observation/Commentaires
Le 27 Octobre 2024	Invitation du président de l'ACPM-MALI à un dîner professionnel organisé par la BRVM à Washington	Renforcer les relations professionnelles et explorer des opportunités de collaboration avec la BRVM	Président de l'ACPM-MALI et autres invités de marque	Présentation des opportunités d'investissement et de partenariat renforcement du professionnel	Un rapport détaillé des échanges et opportunités devra être rédigé pour exploitation future par ACPM-MALI
Le 31 Octobre 2024	Visite du président de l'ACPM-MALI à l'Ambassade du Mali aux Etats-Unis	Renforcer les relations institutionnelles et explorer des opportunités de collaboration	Président de l'ACPM-MALI, Ambassadeur du Mali et membre de l'Ambassade	Présentation des activités de l'ACPM-MALI et de ses projets, discussions sur les possibilités de soutien de collaboration	Un rapport détaillé des discussions et recommandations sera préparé pour le comité de l'ACPM-MALI
Le 04 Novembre 2024	Une formation organisé par ACPM-MALI sur la santé et sécurité dans les mines, réalisation de devis pour les mines et prévention de la non-conformité des produits et prestations	Former les membres de l'ACPM-MALI aux bonnes pratiques en matière de sécurité, élaboration de devis et conformité des prestations	Membres de l'ACPM-MALI (45 Sociétés adhérentes)	Formation réussie avec plusieurs participants meilleure compréhension des normes de sécurité minière	Nécessité d'un suivi pour évaluer l'application des connaissances et organiser des sessions de perfectionnement si besoin

Siège social : Moribabougou Droit, Route de Koulikoro

Tel : (+223) 79 73 73 21 / 61 71 53 29

Numéro de Compte Bancaire : 151962670001

Numéro de Récépissé : 555/ Site Web : www.acpm.ml

Dates	Activité/ Evénement	Objectifs	Participants	Résultats/Quantitatif et Qualitatifs	Observation/Commentaires
Le 14 Décembre 2024	Réception de l'invitation à la journée annuelle sur la mise en valeur du contenu local dans le secteur minier organisé par CVC AFRICA à SYAMA	Prendre connaissance de l'invitation et organiser la participation de l'ACPM	Membres de l'ACPM et comité et comité d'organisation de l'événement	Invitation officiellement reçue analyse des thématiques et enjeux de événement	Une réunion de préparation est recommandée pour définir les attentes et interventions de l'ACPM
Le 20 Décembre 2024	Création du site web officiel de l'ACPM regroupant les 56 membres avec les détails sur les activités de chaque société	Améliorer la visibilité de l'ACPM et de ses membres, faciliter la communication et le partage d'informations	Equipe de l'ACPM, développeur web, responsables communication des sociétés membres	Site web officiellement lancé information détaillées sur les 56 sociétés membres disponibles	Un suivi est nécessaire pour la mise en régulière du site, l'amélioration des fonctionnalités et l'évaluation de son impact sur la communication externe

Siège social : Moribabougou Droit, Route de Koulikoro

Tel : (+223) 79 73 73 21 / 61 71 53 29

Numéro de Compte Bancaire : 151962670001

Numéro de Récépissé : 555/ Site Web : www.acpm.ml

QUELQUES ACTIVITES PRINCIPALES 2024

1. Rencontres entre l'ACPM-MALI et les Institutions du Mali ainsi que les Sociétés Minières

Dans le cadre de sa mission de plaidoyer et de défense des intérêts de ses membres, l'ACPM-MALI a multiplié les échanges avec les institutions publiques et les entreprises minières opérant au Mali. Ces rencontres ont permis de :

Échanger sur les défis et opportunités du secteur minier, notamment en matière de réglementation, de contenu local et d'accès aux marchés pour les commerçants et prestataires maliens.

Plaider pour une meilleure intégration des entreprises locales dans la chaîne d'approvisionnement du secteur minier, en mettant l'accent sur l'application des politiques favorisant le contenu local.

Renforcer la collaboration avec les autorités compétentes (Ministères des Mines, ITIE, la Chambres des Mines, etc.) afin d'améliorer l'environnement des affaires pour les acteurs économiques du secteur.

Établir des partenariats stratégiques avec les sociétés minières comme la mise à la disposition de la liste des fournisseurs certifié de L'ACPM-MALI à leurs niveaux pour favoriser des opportunités de contrats et de collaboration avec les membres de l'ACPM-MALI.

Ces échanges ont été fructueux et ont abouti à des engagements concrets, notamment la mise en place de cadres de concertation réguliers entre l'ACPM-MALI, les institutions publiques et les entreprises minières.

2. Participation de l'ACPM-MALI au Symposium National sur le Secteur Minier organisé par T-MAK

L'ACPM-MALI a pris une part active au Symposium National sur le Secteur Minier, organisé par T-MAK, un événement majeur réunissant les acteurs clés de l'industrie minière malienne. Cette participation a permis à l'association de :

Présenter le rôle et les actions de l'ACPM-MALI dans la promotion des commerçants et prestataires miniers locaux.

Contribuer aux discussions stratégiques sur l'avenir du secteur minier au Mali, notamment sur les questions du contenu local, des investissements et des réformes réglementaires.

Échanger avec les acteurs gouvernementaux, les sociétés minières et les investisseurs, afin de renforcer les opportunités pour les membres de l'ACPM-MALI.

Siège social : Moribabougou Droit, Route de Koulikoro

Tel : (+223) 79 73 73 21 / 61 71 53 29

Numéro de Compte Bancaire : 151962670001

Numéro de Récépissé : 555/ Site Web : www.acpm.ml

Proposer des recommandations pour une meilleure inclusion des entreprises locales dans l'industrie minière.

Cette participation a renforcé la visibilité de l'ACPM-MALI et a permis d'établir de nouveaux contacts stratégiques pour le développement du secteur.

3. Participation de l'ACPM-MALI à MINExpo aux États-Unis

Dans le cadre de son engagement à promouvoir les opportunités d'affaires et à renforcer les capacités de ses membres, l'ACPM-MALI a participé à MINExpo, l'un des plus grands salons mondiaux dédiés à l'industrie minière, qui s'est tenu aux États-Unis.

Cette participation a offert plusieurs avantages :

Découverte des innovations technologiques et des nouvelles tendances dans le secteur minier.

Renforcement des relations avec les entreprises internationales, favorisant des opportunités de partenariats et de collaboration pour les commerçants et prestataires maliens.

Apprentissage des meilleures pratiques en matière d'exploitation minière, de gestion des ressources et de développement durable.

Mise en avant du potentiel des entreprises maliennes, afin de les connecter à de nouveaux marchés et investisseurs.

Grâce à cette mission internationale, l'ACPM-MALI a pu enrichir son réseau de partenaires et acquérir des connaissances précieuses pour améliorer l'intégration des acteurs locaux dans l'industrie minière mondiale.

4. Création d'un Site Web Officiel de l'ACPM-MALI

Dans le but de renforcer la visibilité de l'association et de faciliter l'accès à l'information sur ses membres, l'ACPM-MALI a développé et lancé un site web officiel.

Caractéristiques du site :

Présentation des 56 membres de l'ACPM-MALI, avec un profil détaillé pour chacun :

Nom de l'entreprise

Domaine d'activité spécifique (logistique, fourniture d'équipements, services techniques, etc.)

Coordonnées de contact pour favoriser les opportunités de collaboration

Section dédiée à l'actualité du secteur minier et aux activités de l'ACPM-MALI

Plateforme interactive facilitant la mise en relation entre les membres et les partenaires potentiels (sociétés minières, investisseurs, etc.)

Siège social : Moribabougou Droit, Route de Koulikoro

Tel : (+223) 79 73 73 21 / 61 71 53 29

Numéro de Compte Bancaire : 151962670001

Numéro de Récépissé : 555/ Site Web : www.acpm.ml

Impact :

Visibilité accrue des membres de l'association à l'échelle nationale et internationale.

Facilitation des partenariats commerciaux grâce à un accès simplifié aux informations sur les compétences disponibles au sein de l'ACPM-MALI.

Outil stratégique pour le marketing digital et la communication institutionnelle de l'association.

CONCLUSION

Conclusion du Rapport des Activités Annuelles 2024 de l'ACPM-MALI

L'année 2024 a été marquée par des avancées significatives pour l'ACPM-MALI, illustrant notre engagement à défendre et promouvoir les intérêts des commerçants et prestataires miniers du Mali. À travers nos actions de plaidoyer, nos rencontres stratégiques avec les institutions et les sociétés minières, ainsi que notre participation aux événements nationaux et internationaux, nous avons renforcé la visibilité de notre organisation et ouvert de nouvelles opportunités pour nos membres.

Malgré les défis rencontrés, notamment ceux liés à l'environnement économique et réglementaire, notre association a su s'adapter et proposer des solutions concrètes pour améliorer l'intégration des entreprises locales dans le secteur minier. Les échanges fructueux avec les autorités publiques et les compagnies minières, ainsi que notre présence à des événements d'envergure comme le Symposium National sur le Secteur Minier et MINExpo aux États-Unis, témoignent de la dynamique positive dans laquelle s'inscrit l'ACPM-MALI. Dans le but de renforcer la visibilité de l'association et de faciliter l'accès à l'information sur ses membres, l'ACPM-MALI a développé et lancé un site web officiel.

Pour l'année à venir, notre ambition est de poursuivre ces efforts en renforçant davantage nos actions de plaidoyer, en développant des initiatives de formation et d'accompagnement pour nos membres, et en consolidant les partenariats avec les acteurs clés du secteur minier. Nous comptons sur l'engagement de tous les membres, partenaires et autorités pour bâtir ensemble un environnement propice au développement des commerçants et prestataires miniers du Mali.

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude envers tous ceux qui ont contribué au succès de nos activités. Ensemble, nous continuerons à œuvrer pour un secteur minier plus inclusif, plus équitable et plus prospère pour les entreprises locales.

Vive l'ACPM-MALI ! Vive le secteur minier malien !

Siège social : Moribabougou Droit, Route de Koulikoro

Tel : (+223) 79 73 73 21 / 61 71 53 29

Numéro de Compte Bancaire : 151962670001

Numéro de Récepissé : 555/ Site Web : www.acpm.ml

SYNTHESE ET RECOMMANDATION

Synthèse et Recommandations du Rapport des Activités Annuelles de l'ACPM-MALI

1. Synthèse du Rapport

L'ACPM-MALI a connu une année dynamique marquée par des avancées notables dans la promotion des intérêts des commerçants et prestataires miniers du Mali. Nos principales réalisations ont porté sur :

Le renforcement du dialogue avec les institutions publiques et les sociétés minières, à travers plusieurs rencontres stratégiques visant à améliorer l'intégration des entreprises locales dans l'industrie minière.

La participation active aux événements clés du secteur, notamment le Symposium National sur le Secteur Minier organisé par T-MAK et MINExpo aux États-Unis, permettant d'accroître la visibilité de nos membres et de nouer des partenariats internationaux.

Dans le but de renforcer la visibilité de l'association et de faciliter l'accès à l'information sur ses membres, l'ACPM-MALI a développé et lancé un site web officiel.

Le plaidoyer en faveur d'une meilleure application du contenu local, pour que les entreprises maliennes puissent bénéficier davantage des opportunités générées par le secteur minier.

Le développement des capacités des membres, avec des actions de sensibilisation et des formations sur les exigences du secteur, la gestion des contrats et les opportunités d'affaires.

Malgré ces avancées, plusieurs défis persistent, notamment l'accès limité aux financements, les barrières réglementaires et la nécessité d'une meilleure structuration des PME locales pour répondre aux exigences des sociétés minières.

2. Recommandations

Afin de renforcer l'impact des actions de l'ACPM-MALI et de mieux répondre aux attentes de ses membres, nous formulons les recommandations suivantes :

1. Renforcer les actions de plaidoyer auprès des autorités et des compagnies minières pour une meilleure mise en œuvre des politiques de contenu local et un accès plus équitable aux marchés miniers pour les entreprises maliennes.
2. Multiplier les opportunités de formation et d'accompagnement pour aider les membres à se conformer aux exigences techniques et administratives des contrats miniers.

Siège social : Moribabougou Droit, Route de Koulikoro

Tel : (+223) 79 73 73 21 / 61 71 53 29

Numéro de Compte Bancaire : 151962670001

Numéro de Récepissé : 555/ Site Web : www.acpm.ml

3. Faciliter l'accès au financement en établissant des partenariats avec les institutions financières afin de proposer des mécanismes adaptés aux besoins des prestataires miniers.
4. Intensifier les collaborations avec les grandes entreprises minières pour favoriser les partenariats et le transfert de compétences entre les acteurs nationaux et internationaux.
5. Encourager la digitalisation et l'innovation dans les services des commerçants et prestataires miniers afin d'améliorer leur compétitivité et leur attractivité auprès des sociétés minières.
6. Poursuivre la participation à des événements internationaux afin d'élargir les opportunités d'affaires et de positionner l'ACPM-MALI comme un acteur incontournable du secteur minier africain.

Vive l'ACPM-MALI ! Vive le secteur minier malien !

Le président

M.ALIU TRAORE

ACPM-MALI
ASSOCIATION DES COMMERCANTS ET PRESTATAIRES MINIERES



Siège social : Moribabougou Droit, Route de Koulikoro

Tel : (+223) 79 73 73 21 / 61 71 53 29

Numéro de Compte Bancaire : 151962670001

Numéro de Récépissé : 555/ Site Web : www.acpm.ml